

DÉLIBÉRATION N° CA 25-20 DU 20 NOVEMBRE 2025

**Portant désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices comptables
2025-2030**

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu l'article L823-1 du code du commerce ;

Vu l'article 30 de la loi n°84-148 du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises ;

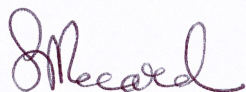
Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 20 novembre 2025.

DÉLIBÈRE

Article unique

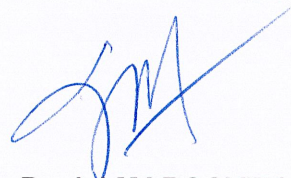
Est approuvée la désignation du cabinet COFACOM – Alliance Experts aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire et de M. Dumont en qualité de commissaire aux comptes suppléant, au titre des exercices comptables 2025-2030.

**La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**



Sandrine ROCARD

**Le Vice-président
du conseil d'administration**



Daniel MARCOVITCH